

DEPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

8 A. 066

Objet

"Les Mouettes de ROYAN"  
Garantie de déficit pour  
championnat régional  
POITOU-CHARENTES.

DATE DE CONVOCATION

18 MAI 1981

DATE D'AFFICHAGE

18 MAI 1981

Nombre de conseillers en exercice	27
Nombre de présents	22
Nombre de votants	25
POUR	25
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Extrait du Registre des Délibérations  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE ROYAN

- 4. JUIN 1981

ROCHEFORT-MER (Charente-Maritime)

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT UN

le LUNDI VINGT CINQ MAI

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M Pierre LIS, MAIRE

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHÉ, MM. BOUTET, LACHAUD, BOUCHET, DUFOUR, BUJARD, COLLE, POUMAILLOUX, TETARD, MONTRON, NAULIN, MAURELLET, BOISARD, PAPEAU, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, PEILETIER, TAP.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. CABAL par M. LIS  
Mme TACQUET par M. BUJARD  
M. GUICHAOUA par M. PAPEAU

Absents : MM. POUGET - VIAUD -

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

La Société "Les Mouettes" organise à ROYAN, le 31 mai 1981, le championnat Régional POITOU-CHARENTES de la F.S.C.F. Trois disciplines seront représentées : majorettes, fanfares et gymnastique, 2 000 jeunes et plus de 1 000 accompagnateurs sont attendus pour participer à cette manifestation.

Par lettre en date du 8 avril 1981, le Vice-Président de cette société demande à Monsieur le Maire, une garantie financière de la Ville, dans la limite maxima de 10 000 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

. Vu la demande de M. DUMAS, Vice-Président de la Société "Les Mouettes de ROYAN en date du 8 avril 1981,

. Après en avoir délibéré,

DECIDE :

. d'accorder une garantie financière maxima de 10 000 F (DIX MILLE FRANCS) à la Société "Les Mouettes" de ROYAN, pour l'organisation du Championnat Régional POITOU-CHARENTES, le 31 mai 1981

. d'imputer la dépense éventuelle sur les crédits réservés du chapitre 945 article 857 "Encouragement aux Sports" du budget primitif 1981.

SOUS-PRÉFECTURE DE ROCHEFORT délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.

ARRIVÉE Est signé au mystère, MM les Membres présents.

- 4. JUIN 1981

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Délibération Exécutoire  
Art. L121 31 du C. des C. nes



Pierre LIS